

Pic cendré, *Picus canus*

GRAUSPECHT, GRIJSKOPSPRECHT, GREY-HEADED WOODPECKER

Nicheur rare, localisé, fluctuant



Domien Hubout

Répartition et effectif

Le Pic cendré est un nicheur rare. L'aire de répartition wallonne est fragmentée et située sur la marge occidentale de la distribution perséenne entre l'Herzogenwald, la Thiérache et la Lorraine (altitudes 350-650 m). La nidification n'a toutefois été prouvée (8 Carfès) qu'en Ardennes orientale et en Lorraine, deux régions régulièrement occupées. Sur base des indices « nicheurs probables » et des Carfès où la reproduction est établie, la population peut être prudemment estimée à 33-40 couples/territoires, auxquels s'ajoutent des mentions primaires (sans observations ou chant entendu en une seule occasion) sur une vingtaine de Carfès.

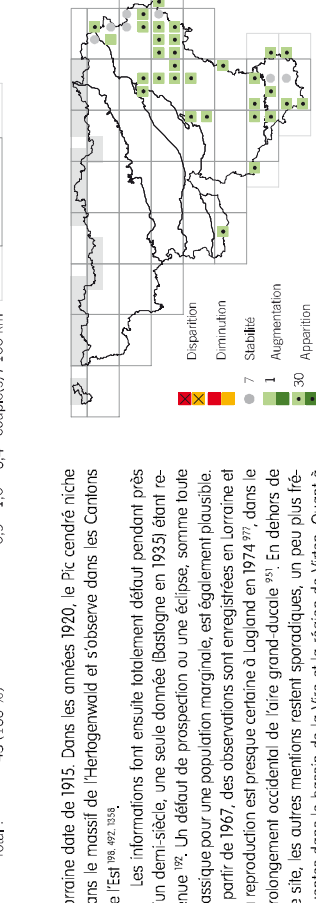
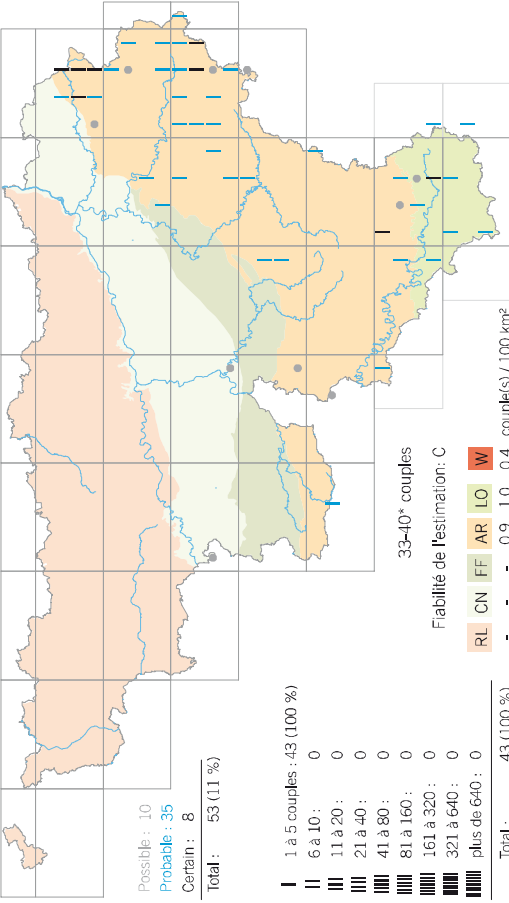
La population du massif de l'Herzogenwald et de la région des Hautes Fagnes compte au moins 13-15 couples/territoires, dont 2 dans le camp militaire d'Eisenborn. Plus au sud, entre Bulange, Ouren et Velsalm, l'espèce se reproduit également et l'effectif est estimé à au moins 11 territoires, dispersés et irréguliers ; des nicheurs possibles ont été notés sur 10 Carfès ; aucun noyau n'apparaît clairement¹⁶⁹ et l'oiseau semble même plus rare en 2007-2008.

Plus à l'ouest, des cantonnements ont été découverts au plateau des Tailles (5 maximum) et 1-2 mâles isolés dans le massif de Saint-Hubert ; des contacts plus marginaux proviennent de la vallée de la Lienne et de l'Armbève, au niveau de Stoumont.

De part et d'autre de la boîte de Givet, des nicheurs possibles ont été trouvés à plusieurs endroits, entre autres dans le massif de la Croix-Scaille et à Rièzes, en Thiérache. Si l'on considère les observations effectuées en 1997-1999 à Beaurain, une très petite population semble donc persister en Ardennes occidentale et dans les secteurs limitrophes.

Dans le sud de la province de Luxembourg, 2-3 couples nichent dans les bois du domaine militaire de Lagland, seul site régional de reproduction connu depuis quarante ans ; à l'est d'Arion, le territoire de nicheurs grand-ducaux débordait parfois sur les bois de la vallée de Clairefontaine (un couple pendant la période-Alais). Ailleurs, des couples ont été notés près de Rulles, Géroville et Rouvroly. De plus, des observations ponctuelles proviennent de six Carfès de Lorraine et d'Ardennes méridionale. Plus au nord, le cantonnement découvert en 2006 près de Bastogne est davantage isolé.

Le caractère marginal et fragmenté de la population wallonne est probablement la cause du taux élevé d'hybridation avec le Pic



Jean-Lou Zimmermann

Femelle.

SUMMARY

The distribution of Grey-headed Woodpecker in Wallonia is fragmented and lies to the western margin of its European range. This rare breeder (33-40 pairs/singers) is mostly encountered in Ardennes and Lorraine (between 350 and 650 m above sea level) where breeding was regularly proven. A weak increase was noticed for the last 3 decades, especially in Ardennes, but since 2005, the species seems to be again very rare.

Le Pic cendré se rencontre dans une très vaste aire eurasienne. La population européenne (180 000-320 000 couples¹⁶³) est en majeure partie distribuée dans le centre et l'est¹⁶⁴. Autour de la Wallonie, l'espèce niche en Rhénanie (110-200 couples¹⁶⁴), au grand-duché de Luxembourg (50-60 couples surtout dans l'est) - P. Lorgé, comm. pers.), en Lorraine (local dans le nord des départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle) et dans les Ardennes (boîte de Givet)^{165, 41}. Si l'évolution est incertaine à l'échelle continentale¹⁶⁵, elle est préoccupante sur la frange ouest en raison d'un recul prononcé en Allemagne^{163, 164} (en Rhénanie, la majorité des sites de l'Éifel) sont désertés¹⁶⁴), au grand-duché de Luxembourg (rare à proximité de la Wallonie - P. Lorgé, comm. pers.) et en France où un repli vers l'est succède à l'expansion observée jusqu'aux années 1970^{223, 416, 167}.

vert. Ainsi, entre 1986 et 2003, 4 couples hybridés ont été signalés dans les Hautes Fagnes et un hybride chanteur s'est cantonné en 2003-2004 à Combain-au-Pont, en Condroz septentrional (non cartographié¹⁶⁸).

Même si la nicheur est rare, la discrétion des nicheurs rend la recherche bien plus difficile que celle des autres pics, notamment du Pic vert. L'estimation est compliquée par la mobilité de certains chanteurs¹⁶⁸ et par des mouvements qui provoquent la dispersion d'oiseaux en quête de partenaire ; parfois, ces déplacements peuvent donner lieu à des contacts multiples en dehors de l'aire de répartition normale, comme en 2001 lorsque des oiseaux ont atteint, entre autres, la vallée de la Meuse^{723, 169}.

Habitat

Le Pic cendré est caractéristique des forêts climaciques¹⁶⁵. Bien que myrmécophage* comme le Pic vert, il affiche un moindre dépendance vis-à-vis des fourmis²¹², ce qui réduirait sa sensibilité aux hivers rigoureux¹⁶¹. En général, le Cendré recherche des sites avec de vieux arbres feuillus et du bois mort à prolusion, au voisinage de zones ouvertes où les fourmis loisonnent (clairières, lisères, forêts claires, landes, ...).

Ainsi, dans l'Herzogenwald, les Hautes Fagnes et au plateau des Tailles, il occupe des hêtres centenaires, mêlées de chênes et de bouleaux, exploitant les mises à blancs, les jeunes pessières, les bords de tourbières et les layons forestiers proches pour se nourrir, le plus souvent au sol. Les pessières âgées peuvent également servir de lieu d'alimentation. Ailleurs en Ardennes, en Famenne et en Thiérache (l'espèce profite aussi des mises à blancs pouvant de vieilles hêtres riches en bois mort). En Lorraine, elle occupe des chênaies âgées assez claires, aulnaies, boulaies et pineraies de pins sylvestres au voisinage de landes, marais tourbeux et clairières. Ça et là, les peuplières et les parcs ne sont fréquentés que temporairement.

Évolution

La présence du Pic cendré est mentionnée depuis le 19^e siècle en Ardennes²⁴, dans la région de Saint-Hubert^{238, 430}. Des données isolées, sans indication de nidification, ont aussi été recueillies en forêt de Salignes (Barbanfil) en 1883-1884¹⁶⁵, à Warémme, et Sarf-en-Fagne en 1906, à Baelen en 1913^{163, 167}. La première mention de

Lorraine date de 1915. Dans les années 1920, le Pic cendré niche dans le massif de l'Herzogenwald et s'observe dans les Cantons de l'Est^{168, 167, 156}.

Les informations font ensuite totalement défaut pendant près d'un demi-siècle, une seule donnée (Bastogne en 1935) étant restée tenue¹⁷². Un défaut de prospection ou une éclipse, somme toute classique pour une population marginale, est également plausible. À partir de 1967, des observations sont enregistrées en Lorraine et la reproduction est presque certaine à Lagland en 1974¹⁷⁷, dans le prolongement occidental de l'aire grand-ducale¹⁷³. En dehors de ce site, les autres mentions restent sporadiques, un peu plus fréquentes dans le bassin de la Vire et la région de Virton. Quant à la petite population d'Ardennes orientale, en continuité directe avec celle de l'Éifel¹⁶⁹, elle est seulement inventoriée en 1972-1975 (8 terri-fonnes sont alors localisées), avant de se raréfier après le rude hiver 1978-1979³⁰². Par la suite, 4-6 cantons sont trouvés en 1984-1986, 12 en 1987, 6-8 en 1997 et 19 en 1999 (L. Schmitz, *in litt*).

Depuis les années 1980, l'expansion est notable. En Ardennes, l'espèce est alors trouvée en très petit nombre dans d'autres massifs, sans que la chronologie précise de l'occupation soit connue : plateau des Tailles dès 1991 avec découverte de plusieurs cantons en 2001 seulement ; bois de Velsalm en 2004¹⁶⁹ ; environs de la boîte de Givet à partir de 1997¹⁷⁹ et massif forestier de Saint-Hubert à partir de 1999 (D. Vieuxtemps, comm. pers.).

Alors que l'évolution au cours des premières années de l'Allas contrastait avec le recul constaté dans les pays voisins, elle a été suivie dès 2005 par une très sensible raréfaction dans toutes les régions occupées. Le Pic cendré semble redevenu très rare en 2009.

L'espèce peut en principe tirer profit de situations localement favorables, même si les forêts wallonnes sont dans l'ensemble, assez pauvres en bois mort couché et sur pied¹⁶³. La dégradation des forêts, consécutive à l'intensification de la sylviculture notamment, et les pluies fertilisantes (densification de la végétation défavorable aux fourmis) sont les menaces les plus fréquemment invoquées¹⁶⁶.

320, 1145, 224.

Jean-Paul Jacob et Alain De Broyer